



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES
Service Navigation Rhône Saône



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE Commune de GLANON

Légende :

Niveau de contraintes *

- R** Zones d'interdictions
- B** Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- I , Ib** : inondations de la Saône
- I'** : autres zones inondables
- T** : crue torrentielle
- V** : ravinement / ruissellement
- G** : glissements de terrain

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

- * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
- ** le second à la nature du risque éventuellement complété par un troisième indice.

PK191 180.30 m Localisation des PK avec cote de la crue de référence en NGF normal à prendre en compte

- Limite communale
- - - - - Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/5 000

